

Mais, merde, dans quel pays vivons-nous ?

Je m'appelle Joao N. et je suis angolais. En 2002, j'ai quitté l'Angola car, comme des tas de gens dans le monde, j'y ai subi des violences. J'ai laissé ma famille, que je n'ai plus revue depuis 2002. ***J'ai décidé de venir en France car on m'avait dit que, là-bas, je serais protégé.***

Dès 2002, je suis allé à la préfecture d'Ille-et-Vilaine et j'ai déposé une demande d'asile politique auprès de l'Office Français Pour les Réfugiés et les Apatrides (OFPRA). Etant donné ce qui m'était arrivé, j'avais bon espoir d'obtenir le statut de réfugié. En tant que demandeur d'asile, je n'avais pas droit au travail mais, pendant un an, on m'a versé une allocation de 300 euros par mois pour que je survive. ***Je me suis demandé si la France croyait encore en des droits aussi fondamentaux que celui de travailler.***

En 2005, la réponse définitive de l'OFPRA est tombée : « manque de preuves ». Les éléments prouvant ma persécution étaient insuffisants. On m'a expliqué que ce type de réponse représentait aujourd'hui plus de 80% des demandes à l'OFPRA, contre 20% dans les années 1980. ***Je me suis demandé si la France croyait encore en des droits aussi fondamentaux que celui d'être protégé-e quand on est persécuté-e.***

Ainsi, je me suis retrouvé sans-papiers. Souffrant d'épilepsie, j'ai demandé une carte de séjour à la préfecture pour raisons médicales. Mais, après avis d'un médecin inspecteur, le service des étrangers m'a répondu que ma maladie ne risquait pas d'avoir des conséquences d'une exceptionnelle gravité si elle n'était pas prise en charge, donc pas de carte de séjour. En mai 2007, j'ai même reçu une obligation de quitter le territoire français. ***Je me suis demandé si la France croyait encore en des droits aussi fondamentaux que celui d'être soigné-e.***

Début 2006, j'ai rencontré Blandine, de nationalité congolaise ayant obtenu l'asile politique, et j'ai refait ma vie avec elle. Le 29 juin 2007, notre première enfant est née. Le 10 août 2007, Blandine a obtenu la nationalité française. J'ai cru que j'étais devenu père d'enfant française ce qui pouvait me donner le droit d'obtenir une carte de séjour. Mais on m'a expliqué que, comme ma fille était née un mois avant l'obtention de la nationalité française par Blandine, elle n'était pas française mais toujours étrangère. Un sans-papiers père d'enfant née étrangère en France n'a pas droit à un titre de séjour. J'étais donc toujours expulsable du territoire français même si j'étais en couple avec une française et même si ma fille était née en France. ***Je me suis demandé si la France croyait encore en des droits aussi fondamentaux que celui de vivre auprès des gens que l'on aime et auprès de qui on choisit de vivre.***

En 2007, pour survivre avec Blandine qui ne pouvait plus travailler à cause de sa grossesse, j'ai usurpé l'identité d'un étranger qui avait une carte de séjour afin de pouvoir travailler. Je me suis inscrit sous une fausse identité dans une agence d'intérim et j'ai travaillé dans une entreprise d'agroalimentaire. Un jour, le patron s'est aperçu que mon identité n'était pas la mienne, comme pour des milliers d'étranger-e-s clandestin-e-s qui travaillent en France dans les secteurs les plus difficiles. Mon patron m'a dénoncé à l'agence d'intérim et l'agence d'intérim m'a dénoncé. Quand je me suis présenté à l'agence d'intérim, à la sortie, la police de l'immigration (Police Aux Frontières) m'attendait. J'ai tenté de fuir mais on a bouclé le quartier et j'ai été interpellé. ***Je me suis demandé si la France avait déjà connu des périodes où l'on dénonçait les étranger-e-s à une police de l'immigration juste parce qu'ils ou elles étaient sans-papiers.***

En septembre 2007, je suis passé devant le juge. J'ai écopé de 7 mois de prison ferme pour usurpation d'identité. Je dois sortir de prison le samedi 26 janvier 2008. La police de l'immigration est venue me dire qu'il était probable que je sois interpellé à ma sortie de prison pour être placé au centre de rétention de St Jacques, où l'on enferme même les enfants. Puis je serai expulsé. ***Je me suis demandé si la France ressemblait encore à ce pays dont on m'avait parlé il y a longtemps.***

Nous manifestons aujourd'hui

**pour la régularisation de toutes les personnes sans-papiers,
et donc pour la régularisation de Joao**

**pour le droit à l'asile de toutes les personnes persécutées,
et donc pour le droit à l'asile de Joao**

**pour le droit au travail de toutes et de tous,
et donc pour le droit au travail de Joao**

**pour l'abolition de la mise en prison des gens
qui travaillent avec de faux papiers,
et donc pour la libération immédiate de Joao**

**pour le droit de rester en France
de tout-e parent d'enfant en France,
et donc pour le droit de rester en France de Joao**

**pour le droit d'être soigné-e de toutes et de tous,
et donc pour le droit d'être soigné-e de Joao**

**pour la disparition de tous les centres de rétention,
et donc pour la non mise en rétention de Joao**

**pour l'arrêt des expulsions,
et donc pour la non expulsion de Joao...**

*et aussi pour l'arrêt des pratiques dégueulasses
qui consistent à dénoncer des étranger-e-s
parce qu'ils ou elles sont sans-papiers !*

**Les agences d'intérim exploitent les étranger-e-s
Mais, en plus, certaines les livrent à la police.**

Mais, merde, dans quel pays vivons-nous ?

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers
Assemblée générale ouverte à toutes et tous chaque mardi à 18hs30 à la MIR,
7 quai Chateaubriand à Rennes (métro République).*